

ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS DURABLES

Un concept de durabilité



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

UNLOCKING
THE POWER
OF DATA
INITIATIVE

CONTENU

Ce concept a été élaboré dans le cadre de l'initiative « Unlocking the Power of Data »¹. Les mesures et recommandations reposent sur des réglementations en vigueur et des recommandations de la Confédération.

Le présent document a été élaboré en collaboration avec différents acteurs, internes et externes à l'administration fédérale.



¹ www.upd-initiative.ch/fr

1. PRÉAMBULE	2
2. INTRODUCTION	4
2.1. Principes relatifs à l'organisation d'événements durables	5
2.2. Formes d'événements	6
2.2.1. Événements en présentiel	6
2.2.2. Événements hybrides	6
2.2.3. Événements virtuels	6
2.2.4. Avantages et inconvénients des différentes formes d'événements	6
3. MESURES ET RECOMMANDATIONS	10
3.1. Neutralité carbone	12
3.2. Mobilité	13
3.3. Restauration	14
3.3.1. Restauration	14
3.3.2. Gaspillage alimentaire	15
3.4. Logistique	16
3.4.1. Papier et documentation	16
3.4.2. Stands et expositions	16
3.4.3. Gestion des déchets	17
3.4.4. Énergie	17
3.5. Aspects sociaux	18
3.5.1. Choix des institutions partenaires	18
3.5.2. Accessibilité pour les personnes en situation de handicap	18
3.5.3. Égalité des chances	19
3.5.3. Diversité géographique	20
3.6. Aspects économiques	20
3.7. Transfert de savoir	21

IMPRESSUM

Éditeur :

Office fédéral de la statistique (OFS)

Langue du texte original :

Allemand

Renseignements :Affaires internationales et nationales /
Unlocking the Power of Data Initiative, OFS,
E-Mail: INA@bfs.admin.ch**Mise en page :**

Forme.ch

Rédaction :

Team Unlocking the Power of Data Initiative, BFS

Copyright :

OFS, Neuchâtel 2023 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

1. PRÉAMBULE

Les offices fédéraux ont la tâche essentielle d'organiser les événements nationaux et internationaux de la Confédération. La durabilité et sa mise en œuvre concernent les aspects sociaux, économiques et environnementaux. La durabilité, et donc la préservation des ressources, sont essentielles lors de l'organisation de ces événements. L'élaboration du présent concept a pris en compte les trois dimensions citées ci-dessus.



Le présent concept se fonde sur le concept de durabilité élaboré et appliqué dans le cadre du « 3^e Forum mondial des Nations unies sur les données (UNWDF) » qui s'est tenu en octobre 2021. Il a été élaboré et mis en œuvre avec des partenaires de l'administration fédérale et des acteurs du secteur privé. Le rapport final de la conférence résume les expériences faites dans le cadre de la mise en œuvre et du contrôle du concept de durabilité. Ces expériences ont été communiquées à plusieurs occasions, notamment lors de la « Journée suisse des vacances » organisée par Suisse Tourisme au printemps 2022. Le site Internet suivant fournit de plus amples informations sur le concept de durabilité de l'UNWDF et son évaluation : www.upd-initiative.ch/fr/concept-durabilite.

Le présent concept tient en outre compte d'autres documents, recommandations et décisions en vigueur au sein de l'administration fédérale, et s'appuie sur des exemples pratiques eux aussi régulièrement mis en œuvre par différents acteurs. Les « Recommandations pour une restauration respectueuse de l'environnement lors d'événements »² formulées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en constituent un exemple. Citons en outre les recommandations relatives aux manifestations de la « Stratégie Égalité 2030 »³ de la Confédération ou les directives du Conseil fédéral en matière de voyages⁴ de service, introduites par l'administration fédérale dans le cadre du train de mesures.⁵

Les années de pandémie ont mis en lumière les différents types de manifestations possibles. On parle aujourd'hui de trois types : a) les événements en présentiel, b) les événements hybrides, c) les événements virtuels.

Selon la devise « ne laisser personne pour compte » (Leaving no one behind), il s'agit de trouver des solutions pour une mise en œuvre plus durable qui impliquent l'environnement, l'humain et l'économie locale dans un esprit de durabilité. Sans être exhaustives, les mesures et recommandations mentionnées ci-dessous peuvent servir de base et de lignes directrices en matière d'organisation de manifestations nationales et internationales. Bien entendu, elles sont également applicables en dehors de l'administration fédérale.

Nous remercions nos partenaires au sein de l'administration fédérale ainsi que les acteurs externes pour leur contribution à l'élaboration du présent concept.

² www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/info-specialistes/consommation-durable/choix-de-consommation-et-environnement.html

³ www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/droit/gleichstellungsstrategie2030.html

⁴ www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-79417.html

⁵ www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-75697.html

2. INTRODUCTION

Selon la définition du rapport Brundtland, où l'expression est apparue pour la première fois en 1987, le « développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

Il exige des efforts concertés afin de construire un avenir inclusif et résilient pour les humains et pour la planète, dans lequel les générations futures pourront également puiser des ressources pour le développement positif de la société globale.



Le développement durable va au-delà de la dimension de l'environnement. Il comporte trois dimensions – économique, écologique et sociale – interdépendantes.

L'Agenda 2030 pour le développement durable est une étape majeure vers le développement durable. Depuis 2016, il fournit un cadre global aux efforts consentis au niveau national et international pour trouver des réponses communes aux grands défis auxquels la planète et l'humanité font face : pauvreté extrême, changement climatique, détérioration de l'environnement et crises sanitaires.

L'Agenda 2030 énonce 17 objectifs de développement durable (ODD) ou « SDG – Sustainable Development Goals ». Nombre d'entre eux peuvent être attribués à différentes actions lors de l'organisation d'événements nationaux et internationaux.

Le but du présent concept de durabilité est d'évaluer les impacts possibles (environnementaux, sociaux, économiques) lors de l'organisation de manifestations et de proposer des mesures et des recommandations.

2.1. Principes relatifs à l'organisation d'événements durables

En amont du processus d'organisation d'un événement, il s'agit – dès la phase de conception – de réfléchir systématiquement aux éléments suivants :

Réduction

Les caractéristiques prévues pour les différents éléments (taille, durée, cadre, etc.) sont-elles nécessaires pour atteindre l'objectif de l'événement ?

Une réduction de l'ampleur peut induire une réduction des ressources utilisées, et donc avoir un impact positif sur le budget.

Substitution

Les éléments ou domaines partiels choisis peuvent-ils être remplacés par d'autres, plus pertinents en ce qui concerne *les trois piliers du développement durable* ?

2.2. Formes d'événements

Tout événement, quel qu'il soit, vise à rassembler des personnes dans un but commun : se former, s'informer, débattre ou célébrer quelque chose. Ces personnes peuvent participer selon les trois modes décrits ci-après.

2.2.1. Événements en présentiel

Dans cette constellation, les participants sont tous sur place, la participation virtuelle est exclue. Un intervenant externe devrait toutefois avoir la possibilité de se connecter via une plateforme numérique.

Pour les participants, c'est là la forme de communication et d'expérience la plus efficace. En effet, les contacts personnels sont le meilleur média pour exprimer toutes les nuances de la communication. Le langage corporel est un facteur crucial pour la communication : la posture, les gestes, les mimiques et les mouvements des yeux se voient le mieux en direct. En outre, les gens n'assistent pas seulement à un événement pour son contenu, mais aussi pour rencontrer d'autres participants et les orateurs, ainsi que pour réseauter et discuter.

2.2.2. Événements hybrides

Certains participants sont sur place, d'autres suivent l'événement derrière leur écran : cette variante assure une large participation tout en réduisant potentiellement l'empreinte carbone de l'événement. Sa réalisation est toutefois complexe.

Les événements hybrides combinent le meilleur des deux mondes : une partie des participants se trouvent sur place, d'autres sont connectés virtuellement, maximisant l'utilité des interactions. Organiser ce type d'événement permet également de réduire les coûts et les ressources, puisqu'une partie des participants n'est pas tenue de se déplacer, ce qui se ressent par un gain de temps et une baisse des frais de déplacement. Les coûts pour l'organisateur sont toutefois assez élevés. Tablant sur la flexibilité et la commodité pour toutes les parties prenantes, cette forme organisationnelle permet d'impliquer des participants du monde entier. Bien sûr, il importe alors de tenir compte des fuseaux horaires.

2.2.3. Événements virtuels

Ce format permet des échanges rapides, à faible coût et avec une plus grande portée. Dans ce cas, les participants sont connectés via une plateforme électronique. Les panélistes et les présentateurs peuvent se trouver dans le même studio.

Un événement virtuel est souvent un choix optimal lorsque les ressources (temps et argent) sont limitées. Il peut être organisé rapidement tout en réduisant considérablement les coûts. Exemples de discussions fonctionnant le mieux selon un mode purement virtuel : les tables rondes sur des événements d'actualité ou des questions politiques, les interviews ou les formations durant 90 minutes au maximum. Les événements virtuels constituent également une bonne option lorsqu'il s'agit de planifier quelque chose à brève échéance afin de pouvoir réagir à une crise potentielle ou à un sujet controversé. Pour les discussions plus longues, où les interactions personnelles sont essentielles, les événements en présentiel ou hybrides sont généralement plus indiqués. Si ce genre d'événements a un faible impact sur les déplacements, l'énergie utilisée demeure non négligeable.

2.2.4. Avantages et inconvénients des différentes formes d'événements

Chacune des solutions présente des avantages et des inconvénients. Les tableaux suivants peuvent aider les décideurs à faire le bon choix.

QUEL TYPE D'ÉVÉNEMENT EST LE BON ?

	En présentiel	Hybride	Virtuel
Communication efficace	<input checked="" type="checkbox"/>		
Modifications de dernière minute			<input checked="" type="checkbox"/>
Économie de coûts			<input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement de la collaboration	<input checked="" type="checkbox"/>		
Plus grande portée		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Flexibilité et confort		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Transmission d'informations complexes	<input checked="" type="checkbox"/>		
Faibles frais de déplacement		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

LE TABLEAU CI-DESSOUS MONTRE LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DE CHAQUE FORME D'ÉVÉNEMENT.

ÉVÉNEMENTS EN PRÉSENTIEL

⊕ POINTS FORTS

- Réseautage assuré.
- Expérience généralement plus intense que lors d'autres types d'événements.
- Plus facile d'établir des liens de confiance avec les autres participants, car possibilité d'organiser des aspects sociaux (apéritifs, etc.).
- Facilité de mener des discussions confidentielles.

⊖ POINTS FAIBLES

- Les ressources nécessaires sont importantes, les coûts non négligeables.
- La portée est limitée aux seuls participants présents.

♻️ ASPECTS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

- Les voyages aller et retour ainsi que la réalisation de l'événement en présentiel génèrent des émissions. Celles-ci peuvent être en conflit avec l'intérêt de réseauter et d'établir des liens de confiance.

ÉVÉNEMENTS HYBRIDES

⊕ POINTS FORTS

- Événement de grande portée.
- Les participants ont la possibilité de ne participer qu'à une partie de l'événement.
- L'accès est assuré à davantage de personnes que ce n'est le cas pour un événement en présentiel.

⊖ POINTS FAIBLES

- La durée d'attention des participants en ligne est beaucoup plus courte (en tenir compte lors de l'élaboration du programme).
- Assurer une bonne qualité pour les participants virtuels a un prix élevé et consomme beaucoup d'énergie (électricité).
- Possibilités de réseautage limitées.
- De par sa complexité, l'organisation est extrêmement contraignante et nécessite d'importantes ressources en personnel lors de la préparation.
- Coûts élevés.
- Le lien à la conférence via une plateforme numérique peut donner un accès moins large aux participants en ligne qu'à ceux sur place.

♻️ ASPECTS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

- Les événements hybrides sont ceux qui nécessitent le plus de ressources physiques (restauration, technique, électricité, etc.). De plus, la non-présentation («no-show») peut poser problème : les participants s'inscrivent, mais optent finalement pour une participation par vidéo. Il s'agit d'évaluer concrètement les contenus à mettre à disposition en ligne afin d'économiser les ressources.

ÉVÉNEMENTS VIRTUELS

⊕ POINTS FORTS

- Conception relativement aisée, faible besoin de ressources lors de la préparation.
- Faible coût budgétaire.
- Les participants sont sur un pied d'égalité, l'accès est aisé.

⊖ POINTS FAIBLES

- La durée d'attention des participants est plus courte que lors d'un événement en présentiel.
- Le réseautage est extrêmement limité, voire impossible.
- Il importe de planifier précisément l'interaction et la participation sur la plateforme choisie (MS Teams, Zoom, Webex, etc.). Toutes les plateformes ne sont pas systématiquement disponibles dans tous les pays.

♻️ ASPECTS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

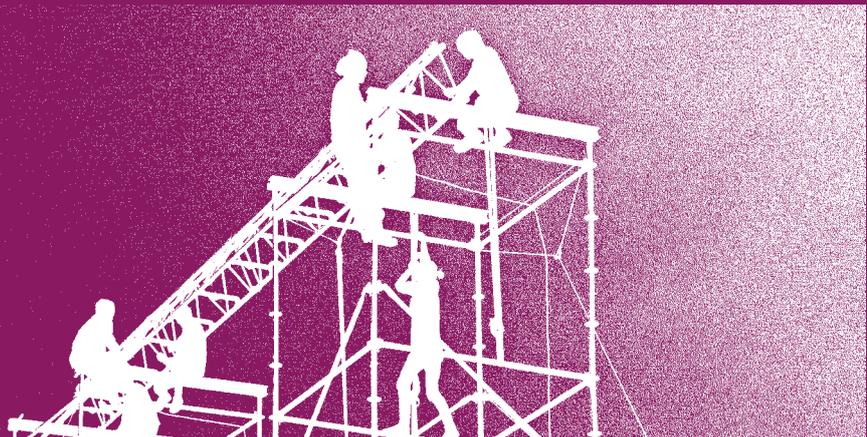
- Demande peu de ressources. Reste qu'il ne faut pas sous-estimer les ressources énergétiques qu'impliquent un événement virtuel.
- Il se peut en outre que la durée d'attention et la durée de l'événement ne correspondent pas à l'importance du contenu.

Le choix du type d'événement influe directement sur les objectifs fixés. Ainsi, réduire l'empreinte carbone d'un événement peut p. ex. être en conflit avec le fait de permettre aux participants d'échanger activement et de réseauter. Chaque organisateur doit donc se poser

la question de savoir quel type d'événement est le plus approprié pour atteindre ses objectifs et comment réduire autant que possible l'impact négatif en termes de durabilité.

3. MESURES ET RECOMMANDATIONS

Le concept est un ensemble de mesures (M) et de recommandations (R) qui visent à maîtriser les impacts écologiques, sociaux et économiques de l'organisation d'événements. Les mesures peuvent directement être mises en œuvre par les organisateurs. Quant aux recommandations, elles s'adressent aux partenaires et aux participants à l'événement.



Les mesures et recommandations portent essentiellement sur les sept points suivants :

- 1. Neutralité carbone**
- 2. Mobilité**
- 3. Restauration**
- 4. Logistique**
- 5. Aspects sociaux**
- 6. Aspects économiques**
- 7. Transfert de savoir**

Les sept aspects mentionnés ont été saisis de manière à ce que les organisateurs puissent les appliquer directement. Raison pour laquelle les mesures et recommandations ont été rédigées à la première personne du pluriel.

Ces mesures et recommandations ne peuvent pas être appliquées systématiquement à chaque événement. Le mieux est de les considérer comme une aide pour organiser un événement durable. Les coûts liés à l'organisation d'événements durables sont souvent inférieurs à ceux liés aux événements pour lesquels aucune mesure de durabilité n'a été prise.

3.1. Neutralité carbone

La réduction des émissions de CO₂ a un effet direct sur l'ODD suivant :



Pour chaque événement, il faut d'abord envisager les possibilités de réduire les émissions de CO₂. Comment remplacer certains éléments ? Est-il possible d'en omettre certains autres ? Cette dernière question s'applique en particulier aux « gadgets », aux « give aways » et aux objets d'exposition à usage unique (voir le chapitre 2.1).

S'il n'est pas possible d'éviter la totalité des émissions, la compensation des émissions de CO₂ peut constituer une solution de remplacement, du moins en partie. La réflexion est la suivante : tout acteur responsable d'émissions de CO₂ finance des projets de protection du climat permettant d'économiser la même quantité ailleurs sur terre. La compensation des émissions de CO₂ est une solution intermédiaire pour équilibrer les émissions inévitables au stade actuel. C'est pourquoi la réduction des émissions de CO₂ devrait systématiquement être prioritaire (p. ex. utilisation de courant vert).

MESURES

- M.1** Nous réduisons les émissions en fixant des objectifs concrets dans le plan du projet et en plaçant cet aspect au centre de la planification de l'événement.
- M.2** Nous chargeons une entreprise d'évaluer les émissions de CO₂ de l'événement et les possibilités d'économies supplémentaires⁶.
- M.3** Une fois l'événement terminé, nous faisons calculer et compenser monétairement les émissions de CO₂.
- M.4** Nous communiquons activement – avant, pendant et après l'événement – le nom de l'entreprise ainsi que les projets avec lesquels nous réalisons la compensation monétaire⁷.

⁶ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/mesures-reduction/compensation.html

⁷ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/mesures-reduction/compensation.html

3.2. Mobilité

La mobilité a un effet direct sur les ODD suivants :



En raison du CO₂ qu'ils émettent, nombre de moyens de transport constituent un problème central de tout événement. Ce problème peut être abordé moyennant les mesures et recommandations suivantes :

MESURES

- M.5** Lorsque nous recherchons un lieu approprié pour la tenue de notre événement, nous accordons une grande importance à son accessibilité par les transports publics, à la proximité par rapport aux axes de transport (gares, etc.) et aux principaux nœuds de communication.
- M.6** Nous examinons si les participants peuvent utiliser les transports en commun gratuitement. Certaines villes suisses offrent cette possibilité.
- M.7** Nous organisons des partenariats avec une entreprise de transport nationale ou locale, de sorte que les participants puissent utiliser les transports publics à un prix avantageux en dehors de la localité. Pour les participants venant de l'étranger, le Swiss Travel Pass⁸ peut soutenir cette mesure.
- M.8** Nous communiquons de manière proactive sur les possibilités d'utiliser (gratuitement) les transports publics. Cette communication se fait dès les préparatifs, lors de l'envoi d'e-mails mais aussi sur la page de l'événement.
- M.9** Pour les transferts d'un lieu à un autre, nous misons sur les transports publics et renonçons à organiser des cars.
- M.10** Nous encourageons l'utilisation des bicyclettes publiques.
- M.11** En tant qu'organisateur, nous compensons le CO₂ émis lors des voyages des participants.

RECOMMANDATIONS

- R.1** Nous encourageons les participants à voyager en train si la distance à parcourir est raisonnable.⁹ Ceux qui viennent en avion sont encouragés à emprunter les transports publics une fois arrivés sur le territoire suisse.
- R.2** Nous recommandons aux participants de compenser les émissions de CO₂ de leur voyage.
- R.3** Nous encourageons les participants à utiliser les transports publics durant leur séjour.
- R.4** Nous encourageons les participants à choisir un hôtel à proximité du lieu de l'événement ou situé le long du réseau des transports publics. Les labels tels que Swiss-tainable¹⁰ de Suisse Tourisme s'avèrent alors particulièrement utiles.

⁸ www.sbb.ch/fr/loisirs-et-vacances/inspiration/voyageurs-internationaux/swiss-travel-pass.html

⁹ Les participants issus de l'administration fédérale suisse dont le voyage (de porte à porte) dure moins de six heures sont tenus d'utiliser les transports publics. Pour de plus amples informations : www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-79417.html

¹⁰ www.myswitzerland.com/fr-ch/planification/vie-pratique/la-suisse-durable-par-nature

3.3. Restauration

3.3.1 Restauration

La restauration a un effet direct sur les ODD suivants :



MESURES

- M.12** Nous proposons exclusivement des buffets végétariens.
- M.13** Les produits végétariens sont durables, de saison, bio et/ou locaux. L'empreinte carbone des aliments bio est toujours plus faible.
- M.14** Nous signalons comme tels les produits d'origine animale (œufs, lait, etc.). Ceux-ci sont produits **régionalement selon les principes bio**.
- M.15** Nous mentionnons l'origine des aliments.
- M.16** Nous utilisons exclusivement des aliments et des boissons issus du commerce équitable.
- M.17** Nous proposons de l'eau du robinet.
- M.18** Nous mettons à disposition des fontaines à eau.
- M.19** Nous ne proposons que des boissons régionales, en particulier pour la bière et le vin.

3.3.2 Gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire a un effet direct sur les ODD suivants :



MESURES

- M.20** Les buffets peuvent proposer des plats emballés individuellement dans des contenants durables (exemple : plats principaux avec féculent préemballés dans des bocaux en verre).
- M.21** Nous clarifions à l'avance les préférences alimentaires et les allergies, nous donnons aux participants la possibilité de choisir leur alimentation.
- M.22** Nous passons commande pour 80% des participants inscrits au maximum.
- M.23** Nous offrons aux participants la possibilité d'emporter la nourriture non déballée dans leurs propres récipients.
- M.24** Après l'événement, nous offrons la possibilité de remettre les repas non déballés à des tiers. En raison des règles d'hygiène applicables (HACCP)¹¹, cette mesure n'est pas possible pour tous les plats. Reste que ce point doit être discuté avec le traiteur afin d'évaluer les possibilités (comme le montre l'exemple du canton de Genève¹²).
- M.25** Nous utilisons de la vaisselle et des sets de table réutilisables.

RECOMMANDATIONS

- R.5** Dans les salles de réunion, nous remplaçons l'eau minérale en bouteille par de l'eau du robinet.
- R.6** Nous encourageons les participants à apporter leur propre gourde, car l'eau du robinet est potable partout en Suisse.
- R.7** Nous veillons à ce que le traiteur mette à disposition des fontaines à eau aux points névralgiques pour que les participants puissent remplir leurs gourdes.
- R.8** Nous fournissons du café et du thé bio, issus du commerce équitable.
- R.9** Nous renonçons aux solutions de distribution individuelle de café (gobelets, etc.).
- R.10** Pour les produits ajoutés aux boissons chaudes (crème, lait, sucre, etc.), nous renonçons aux portions individuelles.

¹¹ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.wirtepatent.ch/de/wissen/haccp-konzept-hygienekonzept-in-der-gastronomie-127.html (en allemand)

¹² www.geneve.ch/fr/themes/developpement-durable/municipalite/engagements-economie/programme-nourrir-ville/favoriser-transition-vers-alimentation-durable/reduire-gaspillage-alimentaire

3.4. Logistique

3.4.1 Papier et documentation

Le choix du papier et de la documentation a un effet direct sur les ODD suivants :



MESURES

- M.26** Nous réduisons les documents imprimés au strict minimum (pas de résumés des exposés ni de biographies!) et privilégions la diffusion d'informations par voie électronique.
- M.27** Pour le programme imprimé, nous veillons à utiliser du papier écologique.
- M.28** Nous publions d'avance tous les documents nécessaires sur le site Internet de l'événement, où les participants pourront les télécharger, également sur leurs appareils mobiles.
- M.29** Nous limitons l'utilisation de blocs-notes et de stylos.
- M.30** Pour les participants malvoyants, nous mettons le matériel à disposition soit de manière acoustique, soit en braille.

3.4.2 Stands et expositions

Les stands et expositions ont un effet direct sur les ODD suivants :



RECOMMANDATIONS

- R.11** Nous encourageons les exposants à utiliser des matériaux recyclés et recyclables.
- R.12** Nous encourageons les exposants à réutiliser leurs stands d'exposition.
- R.13** Nous encourageons les exposants à renoncer à tout matériel de promotion, tels que sacs (si vraiment nécessaire, les fabriquer en coton issu du commerce équitable) et cadeaux, ou du moins à en limiter les quantités autant que faire se peut.
- R.14** Nous encourageons les exposants à ne pas utiliser d'emballages.
- R.15** Nous encourageons les exposants à n'apporter que le matériel imprimé nécessaire.
- R.16** Nous encourageons les exposants à réutiliser leurs matériels d'emballage pour leur stand.

- E.17** Nous encourageons les exposants à bannir les stands consommant trop d'énergie et à éviter tout éclairage inutile.
- E.18** Nous encourageons les exposants à prendre des mesures d'efficacité énergétique partout où c'est possible.

3.4.3 Gestion des déchets

La gestion des déchets a un effet direct sur les ODD suivants :



MESURES

- M.31** Nous veillons à ne pas produire trop de déchets et à éviter notamment les objets en plastique jetables (gobelets, bouteilles PET, etc.).
- M.32** Nous ne produisons pas de vêtements spécifiques pour l'événement.
- M.33** À la fin de l'événement, nous rassemblons les dragonnes non utilisées et les réutilisons lors de l'événement suivant.
- M.34** Nous examinons s'il est nécessaire de fabriquer des badges. Si c'est le cas, nous veillons à ce qu'ils soient recyclables.

RECOMMANDATIONS

- R.19** Nous encourageons les participants à trier leurs déchets (PET, papier et autres déchets) et informons sur cette possibilité offerte sur place.

3.4.4 Énergie

L'énergie a un effet direct sur les ODD suivants :



MESURES

- M.35** Dans la mesure du possible, sur le lieu de l'événement, nous n'utilisons que de l'énergie hydroélectrique ou solaire (énergie verte d'une manière générale) provenant si possible de fournisseurs locaux ou régionaux.

RECOMMANDATIONS

- R.20** Nous invitons les participants à limiter leur consommation d'énergie en éteignant tout appareil électrique non utilisé. Ce point est particulièrement important pour les événements hybrides ou virtuels.

3.5. Aspects sociaux

3.5.1 Choix des institutions partenaires

L'emploi a un effet direct sur les ODD suivants :



MESURES

M.36 Lors de l'attribution de contrats à des entreprises partenaires, nous veillons à ce que les trois dimensions de la durabilité soient prises en compte. Cet aspect est primordial pour l'évaluation des partenaires (sur la base de leurs rapports de durabilité, p. ex.). Nous appliquons cette mesure tant pour les produits suisses que de l'étranger.

M.37 Dans le cadre de l'événement, nous proposons des activités de groupe, p. ex. du yoga, du jogging en commun ou des méditations guidées.

RECOMMANDATIONS

R.21 Nous encourageons les entreprises partenaires choisies à appliquer des processus respectueux de l'environnement dans l'exécution de leurs missions.

R.22 Nous encourageons les entreprises partenaires à embaucher leur personnel de manière socialement responsable, en évitant toute discrimination fondée p. ex. sur le sexe, l'origine ou le handicap (en accord avec les conditions générales de la Confédération)¹³.

R.23 Nous encourageons nos principaux sous-traitants à avoir ou à développer un concept de durabilité.

3.5.2 Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

L'accueil des personnes handicapées a un effet direct sur les ODD suivants :



MESURES

M.38 Nous veillons à ce que tous les locaux ainsi que la plateforme en ligne de l'événement soient accessibles aux personnes en situation de handicap.

¹³ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.bkb.admin.ch/bkb/fr/home/themen/agb.html

- M.39** Nous veillons à ce que tous les services de restauration et les sièges soient accessibles à chacun. Cette mesure s'applique aussi aux pauses-café.
- M.40** Nous veillons à ce que l'événement soit sous-titré en direct.
- M.41** Nous veillons à ce que l'événement (international) soit interprété dans la langue des signes internationale.
- M.42** Nous réservons des places, dûment signalées, pour les personnes handicapées ainsi que pour leurs assistants ou interprètes.
- M.43** Nous veillons à discuter au préalable avec les acteurs impliqués (responsable du lieu de l'événement, organisations partenaires, intervenants, etc.) de toutes les mesures définies.
- M.44** Nous veillons à ce que le contenu soit présenté de manière compréhensible pour l'ensemble des participants, p. ex. par une interprétation simultanée dans différentes langues.

3.5.3 Égalité des chances

Les mesures d'égalité ont un effet direct sur l'ODD suivant :



MESURES

- M.45** Nous veillons à une représentation équilibrée des sexes parmi les orateurs et les modérateurs. Chaque sexe doit représenter au moins 40% de l'ensemble¹⁴.
- M.46** Nous tenons compte de la diversité dans la composition des jurys, des organes de décision et de planification.
- M.47** Dès lors que l'événement couvre plusieurs régions linguistiques, nous tenons compte de la diversité linguistique.

RECOMMANDATIONS

- R.24** Nous veillons à une représentation équilibrée des sexes parmi les participants admis sur place.
- R.25** Nous proposons des toilettes adaptées aux personnes handicapées, unisexes et sexes séparés.

¹⁴ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/droit/gleichstellungsstrategie2030/paneletparite.html

3.5.4 Diversité géographique

La diversité géographique a un effet direct sur l'ODD suivant:



MESURES

- M.48** Nous veillons à ce que toutes les régions de l'ONU soient représentées (sur place et en ligne) lors des événements internationaux. Les places de participation limitées en présentiel doivent notamment être réservées pour les représentants des pays en développement et des pays les moins développés.
- M.49** Pour les événements d'importance nationale, nous veillons à ce qu'ils soient accessibles depuis toutes les régions du pays. Pour les manifestations récurrentes, le lieu de l'événement devrait prendre en compte les différentes parties du pays et régions linguistiques, pour autant que le choix soit pertinent.

3.6. Aspects économiques

Les aspects économiques ont un effet direct sur les ODD suivants:



RECOMMANDATIONS

- R.26** L'événement contribue à stimuler l'économie du lieu de l'événement et de la Suisse. L'afflux de visiteurs bénéficie aux hôtels, aux restaurants, aux musées, aux transports publics, aux petites entreprises, aux fournisseurs de services et aux commerces.
- R.27** Dans le cadre d'un appel d'offres, nous accordons plus de poids aux établissements (hôtels, restaurants, etc.) disposant d'un label de durabilité (Swisstainable, p. ex.). Ce point doit être mentionné dès l'appel d'offres¹⁵.
- R.28** Si un programme-cadre est prévu, nous collaborons avec les organisations de tourisme locales.
- R.29** L'événement créera des emplois temporaires pour des étudiants et des professionnels.

¹⁵ Pour les marchés de la Confédération, l'appel d'offres doit être conforme à la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) (www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2020/126/fr) et l'ordonnance sur les marchés publics (OMP) (www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2020/127/fr).

3.7. Transfert de savoir

L'événement a un effet direct sur les ODD suivants :



MESURES

- M.50** Nous enregistrons l'intégralité de l'événement et pouvons le suivre en différé sur la plateforme en ligne correspondante. Nous garantissons ainsi l'accessibilité et la visibilité, ainsi qu'une certaine pérennité des contenus qui restent plus longtemps à la disposition de chacun.
- M.51** Les séances plénières enregistrées sont disponibles avec des traductions en langue des signes internationale et des sous-titres.
- M.52** Nous veillons à ce que les partenariats établis soient maintenus après l'événement.
- M.53** Nous mettons le transfert de connaissances et d'expériences à la disposition de chacun sous la forme d'un rapport, d'extraits vidéo, etc.
- M.54** Nous établissons un rapport final de l'événement qui est accessible à toute personne intéressée afin que chacun puisse tirer des enseignements des expériences faites.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

